



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ARMOR EMERAUDE – Constitution de société

Référence : L021044

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 31 août 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 2 août 2023 Dénomination : ARMOR EMERAUDE. Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle. Siège social : 17 rue Isidore Jouanny, 35400 St Malo. Objet : L'activité d'agent immobilier telle que définie par la Loi n°70-9 du 2 Janvier 1970 ; l'étude, la négociation et la réalisation de toute transaction, y compris notamment la vente, l'achat, l'échange et le partage, portant sur des biens ou droits immobiliers ; L'activité de centre de formation professionnelle dédié à l'acquisition, l'entretien et au perfectionnement des connaissances dans les métiers de l'immobilier ; L'achat, la vente et la location gérance d'un fonds de commerce ; L'étude, la négociation et la réalisation de toute transaction, en ce compris notamment l'achat, la vente, l'échange et le partage, portant sur des biens ou droits immobiliers de toute nature ; Toutes opérations de recherche, étude, conception, marketing, promotion, conseil technique et assistance et développement liées à ladite activité.. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 75000 euros Cession d'actions et agrément : Hors le cas d'une Transmission libre, la Transmission de Titres à un tiers donne lieu à agrément du bénéficiaire de la Transmission dans les conditions et selon les modalités qui suivent. L'agrément ou le refus d'agrément est décidé par la collectivité des associés statuant à titre extraordinaire. Les actions de l'associé qui envisage la Transmission sont prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix. Ont été nommés : Président : CLEMENT INVESTISSEMENT SARL 17 Boulevard DUPONCHEL 22380 St Cast le Guildo immatriculée au RCS de Saint Malo sous le numéro 494513971. Représentant permanent : Marc FRELAUX. La société sera immatriculée au RCS de Saint Malo.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)